

## Position

### LETTRE À MONSEIGNEUR JEAN-GUY HAMELIN CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA

Monsieur le Président,

1. Depuis toujours, au Québec et au Canada, le respect accordé aux autorités catholiques s'est avéré sincère et profond. Cette fois des limites ont été franchies ; l'indignation monte de partout. Au lieu de nous réfugier dans un silence embarrassé, nous avons choisi de vous en faire part, dans l'espoir de poursuivre le dialogue dans notre Église.

2. La lettre apostolique *du pape Jean-Paul II sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes* a pour but de rassembler la communauté catholique autour d'un enseignement traditionnel *afin qu'il ne subsiste aucun doute sur une question d'une grande importance qui concerne la constitution divine elle-même de l'Église* (Lettre, n° 4).

3. Or, nous observons, dans nos divers milieux, que cet événement ne suscite pas l'effet unificateur attendu. Bien au contraire, nombreux sont ceux et celles qui ont senti le besoin d'exprimer leur distance, voire leur dissidence. Car cet enseignement leur paraît si étranger à leur expérience quotidienne des rapports entre femmes et hommes, d'une part, et si incompatible avec leur compréhension des valeurs évangéliques, d'autre part, qu'il leur est difficile d'y adhérer. Des émissions de lignes ouvertes à la radio et à la

télévision et, fait nouveau, des services diocésains eux-mêmes ont reçu maintes protestations.

#### Une entorse à l'égalité

4. Ce qui blesse profondément la conscience des gens d'ici, citoyens, citoyennes et fidèles catholiques romains confondus, ce sont les implications de cet enseignement du point de vue de l'égalité. Au regard des valeurs d'une société moderne et démocratique, il est incohérent d'affirmer, au plan des principes, la dignité fondamentale des femmes et des hommes dans le plan de Dieu et de maintenir du même souffle une pratique, fût-elle séculaire, qui exclut les femmes de l'accès à l'ordination sacerdotale, du seul fait qu'elles sont de sexe féminin.

5. Cette même incohérence atteint de plein fouet celles qui, en nombre croissant, ont mis leurs énergies au service des communautés chrétiennes. Ne voit-on pas qu'à force de laisser les femmes, agentes de pastorale, à l'écart du ministère, non seulement on les maintient irrémédiablement dans une sous-catégorie, mais on accentue une injustice notoire dans la structure même de l'Église ? Comment est-il possible d'y voir une volonté de Jésus, lui qui, de tous ses disciples, a voulu faire une communauté de justice et d'amour, sans égard au statut social et au sexe des personnes ?

## L'intelligence au service de la foi

6. C'est pourquoi nos réactions vont de la surprise à l'indignation face à cette manière d'exercer l'autorité. Là où nous attendions une invitation au dialogue, nous nous retrouvons devant un document qui exige de tenir pour *définitive* une position "*considérée de différents côtés comme ouverte au débat*" (O.S., n° 4). Nous le regrettons, d'autant plus que, dans la société civile, la population se sent souvent exclue des processus de décision sociale et politique qui impliquent sa vie et son avenir. Malheureusement, l'institution ecclésiastique contribue à cet état de fait. Nous aurions souhaité que, dans la situation qui nous occupe, elle puisse donner un exemple manifeste et convaincant de pratiques délibératives, respectueuses de la dignité et des points de vue de chacun des partenaires impliqués. Le *leadership* ecclésial peut d'ailleurs puiser, dans sa propre Tradition, des principes et des expériences favorables au dialogue et ouverts aux surprises de l'Esprit.

7. Directement concernés mais invités à se taire respectueusement, les milieux de la réflexion théologique éprouvent de plus en plus de difficultés devant les derniers messages en provenance du chef de l'Église catholique. Les recherches entreprises sur la question des ministères, aussi bien en exégèse qu'en ecclésiologie, montrent qu'on a tout intérêt à scruter l'héritage évangélique et l'interprétation que la Tradition en a donnée.

Loin d'arriver à un point de saturation, ces recherches demandent à être approfondies, discutées et confrontées à la sagesse de toute l'Église, en tenant compte de l'expérience des autres Églises chrétiennes. Autrement dit, l'Église a le plus grand besoin de mettre l'intelligence au service de la foi, et non sous le boisseau, si elle veut résoudre avec pertinence, et en toute fidélité au Christ, les questions qui se posent à la conscience des femmes et des hommes de ce temps, et en particulier aux générations plus jeunes.

## Une résistance qui n'est pas nouvelle

8. Il importe de noter que la résistance (voire le refus) à recevoir, à "faire sien" l'enseignement prescriptif qui vient d'être livré, n'est pas le fait de quelques groupuscules isolés. Ces voix s'inscrivent en outre dans une chaîne de protestations que les circonstances font remonter à la mémoire. Pour ne mentionner que quelques unes des résistances qui se sont exprimées depuis le Concile Vatican II, citons les cas suivants :

a) Au Synode des évêques, en 1971, l'épiscopat canadien souleva la question du ministère des femmes dans l'Église. En réponse à la recommandation adoptée par tous les évêques alors réunis, le pape Paul VI mit sur pieds une *Commission d'études sur la vocation et la mission de la femme dans la société et dans l'Église*, mais en lui retirant explicitement la question de l'ordination. Des rapports minoritaires, qui n'ont été connus qu'à la fin des années quatre-vingt, ont fait valoir auprès de Paul VI l'importance de ne pas écarter les débats sur ce point. Mais ces voix, bien réelles, n'ont pu s'exprimer publiquement dans le rapport final (1976).

b) Durant la même période, alors que des Églises membres de la Communion anglicane commençaient à ordonner des femmes prêtres, à Rome la Congrégation pour la Doctrine de la Foi invitait la *Commission biblique pontificale* à s'interroger sur les fondements bibliques de l'exclusion des femmes du ministère ordonné. Les membres de cette Commission répondirent, à une forte majorité des voix, qu'il est impossible de prouver par le recours à des textes du Nouveau Testament que Jésus n'a pas voulu ordonner des femmes. Or le document *Inter insigniores*, publié par la dite Congrégation à la fin de l'année 1976 ne tient pas compte de cette opinion scientifique majoritaire ; il reprend plutôt les arguments traditionnels qui tendent à prouver que Jésus n'a pas voulu que les femmes deviennent prêtres puisqu'il n'a pas choisi de femmes parmi le groupe des Apôtres.

c) À la suite du Synode romain de 1987 sur "La vocation et la mission des laïques dans le monde", le *Conseil permanent du Synode des évêques* recommanda la formation de plusieurs groupes de travail, dont l'un devait explorer les questions posées au sujet des ministères exercés par les femmes. Jean-Paul II approuva la constitution des comités, à l'exception de celui qui devait approfondir la participation des femmes aux divers ministères.

c) Quelques semaines avant la publication de la dernière lettre de Jean-Paul II, alors qu'un projet de texte circulait sous le manteau, des théologiens, des évêques et même des cardinaux consultés en auraient découragé la publication, mais leur voix, une fois de plus, n'a pas été écoutée.

9. Si ces opinions et ces représentations parvenaient uniquement de l'extérieur de l'Église, un doute sur leur pertinence pourrait s'introduire dans les esprits. Mais provenant d'individus et de groupes de personnes qui ont été appelées par les autorités ecclésiastiques elles-mêmes à donner leur avis, elles retiennent notre attention. Aussi pouvons-nous, en tout respect et considération pour les charges particulières de l'évêque de Rome poser un certain nombre de questions :

- De quelle Église tient compte la position exprimée dans la dernière lettre apostolique ?
- Quels consensus reflète-t-elle ?
- Comment espère-t-elle commander l'unité intérieure de la communauté des croyantes et des croyants ?
- Où et comment pourront s'exprimer désormais les questions qui ne manqueront pas de se poser à la conscience des fidèles, à l'intelligence des théologues et des théologiens, si ce n'est à l'intérieur de notre Église ?

10. Nous ne pouvons pas, enfin, ne pas voir le défi que pose aux dialogues œcuméniques cette prise de position, dans la mesure où elle se veut définitive. Pressé d'offrir au monde une robe sans couture, l'enseignement de la lettre apostolique de mai

1994 risque de provoquer des divisions plus profondes, tant à l'intérieur même de notre Église qu'entre les Églises chrétiennes. Nous le déplorons vivement.

### "Obéir, c'est aussi résister"

11. Nous n'hésitons pas à faire nôtre cette parole du très respecté Marie-Dominique Chenu, o.p. : "Obéir, c'est aussi résister". Pour leur part, les femmes ne cesseront pas d'affirmer leur droit à la justice et à l'égalité. Elles le font au nom de leur foi en une Bonne Nouvelle de liberté, au nom de leur amour de l'Église, communauté de disciples, au nom d'une Tradition vivante qui concilie, à la fois le sens offert en Jésus Christ et la disponibilité au temps présent.

12. C'est en communion avec nos pasteurs que nous désirons approfondir ces réflexions, voire même ces débats. Voilà pourquoi : **nous demandons à la Conférence des Évêques Catholiques du Canada de prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la poursuite des recherches sur la participation des femmes à la vie, à la mission et aux ministères ecclésiastiques qu'ils soient.** Il est essentiel, comme le souhaite la *Commission de Foi et Constitution* du Conseil Œcuménique des Églises (*Église et monde*, Cerf 1993, p.71-75), que ces recherches se poursuivent à l'intérieur de notre Église, en lien avec les Églises-sœurs qui osent présentement l'ouverture et l'expérimentation... Il y va de la crédibilité même du christianisme au cœur d'une modernité qui s'exaspère de ne pas trouver un chemin de sens, capable de satisfaire ses requêtes en matière d'éthique et de spiritualité.

**Montréal, le 29 juin 1994 en la fête des saints apôtres Pierre et Paul.**

FEMMES ET MINISTÈRES

Réseau national

5035, rue de la Roche,

MONTRÉAL Qué. CANADA H2J 3K1